

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

HMG DECOUVERTES ACTION C Capitalisation ISIN : FR0010601971

HMG DECOUVERTES est un compartiment de la SICAV HMG FINANCE, Société d'Investissement à capital variable de droit français, géré par HMG FINANCE SA, société de gestion de portefeuille agréée en France sous le n° GP91017 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Nom de l'Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : **HMG FINANCE** LEI : 969500O6OQEJ8808D970.
Site internet de l'Initiateur du PRIIP : www.hmgfinance.com. Appelez-le + 33 (01) 44 82 70 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HMG FINANCE en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés.

Date de production du Document d'Informations Clés : 01.06.2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Compartiment de la SICAV HMG FINANCE (Société d'Investissement à capital variable de droit français) conforme à la Directive OPCVM (2009/65/CE).

Durée

La durée d'existence du Produit est de 99 ans.

Objectifs

L'objectif de gestion du Produit est de participer aux marchés d'actions français, en recherchant sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle de l'évolution des marchés d'actions françaises. L'indicateur de référence est l'indice CAC Small NR (dividendes nets réinvestis), calculé quotidiennement, lequel regroupe un nombre variable de petites capitalisations françaises, mais il ne s'agit pas d'un Produit indiciel et le gérant ne recherchera pas à répliquer la composition des indices d'actions françaises, le Produit pourra donc s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance. Pour parvenir à cet objectif, le Produit est investi entre 75% et 100% de son actif en actions de toutes capitalisations, et pourra détenir au maximum 10% d'actions de toutes capitalisations dont le siège social est situé dans un autre Etat de l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Le gérant investit essentiellement en petites et moyennes capitalisations, et pourra être investi au maximum à 35% en grandes capitalisations (c'est-à-dire des émetteurs dont la capitalisation dépasse 5 milliards d'euros).

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée.

Afin de diversifier les stratégies de gestion, le Produit pourra investir dans la limite de 25% maximum de l'actif net du Produit dans des titres de créance français ou de la zone euro, dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif (en dessous de la notation BBB par l'agence Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

Ce Produit est éligible au PEA. Il est géré de façon active et discrétionnaire, et ne prend pas en compte simultanément des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Affectation des revenus : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Les actions du Produit sont ouvertes à tout investisseur, et notamment tout investisseur de détail, dans les conditions précisées dans le prospectus, souhaitant être exposé au marché des actions françaises et principalement aux marchés des petites et moyennes valeurs françaises, impliquant un risque de liquidité élevé, et en étant capable de supporter une volatilité et une perte en capital importantes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Produit dépend de la situation personnelle de chaque investisseur ; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul Produit. Il est également recommandé de prendre connaissance du prospectus, et de comprendre les risques inhérents au Produit avant tout investissement.

Eligibilité au PEA : OUI

Assurance : non-applicable, ce Produit ne bénéficie pas de garantie de capital.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) avant 12h, selon les modalités prescrites dans le prospectus. Elles sont exécutées sur la base de la première valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu. Les règlements sont effectués en J + 3 (jours ouvrés).

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des actions sont disponibles sur notre site internet www.hmgfinance.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : HMG FINANCE, 2 rue de la Bourse, 75002 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←.....→
Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative du Produit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étroitesse ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres à haut rendement, dont la notation est inexistante ou basse, est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Produit, notamment en cas de rachats importants.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Produit. Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous reporter au prospectus du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 860	EUR 5 480
	Rendement annuel moyen	-41,40%	-11,33%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 850	EUR 10 130
	Rendement annuel moyen	-21,50%	0,26%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 400	EUR 14 060
	Rendement annuel moyen	4,00%	7,05%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 13 940	EUR 17 980
	Rendement annuel moyen	39,40%	12,45%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 09/2017 et 09/2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 01/2020 et 01/2025.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2020 et 03/2025.

Que se passe-t-il si HMG FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de HMG FINANCE. En cas de défaillance de HMG FINANCE, les actifs du Produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du Dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

-qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
-10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 518	EUR 2 121
Incidence des coûts annuels (*)	5,18%	3,05% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,10% avant déduction des coûts et de 7,05% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant. Le scénario à sortie de 1 an du DIC implique qu'il n'y ait pas de surperformance pour le fonds (se référer aux conditions du prospectus).

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,76% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 171
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 47
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,00% Description : 15% TTC de la performance annuelle nette de frais positive du compartiment supérieure à la performance de l'indicateur de référence CAC Small NR (dividendes nets réinvestis), dans les conditions décrites dans le prospectus.	EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) avant 12h, selon les modalités prescrites dans le prospectus. Elles sont exécutées sur la base de la première valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu. Les règlements sont effectués en J + 3 (jours ouvrés).

Deux outils de gestion de la liquidité peuvent être mis en œuvre par la société de gestion en cas de circonstances exceptionnelles, dont les conditions de modalités de déclenchement sont précisées dans le prospectus : le premier est un mécanisme de plafonnement de rachats appelé « Gates », et le second consiste en une augmentation du délai de préavis de rachat.

Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique IX « Gestion du risque de liquidité » du prospectus et à l'article 8 « Emissions, rachats des actions » des statuts de la SICAV HMG FINANCE disponibles sur le site internet www.hmgfinance.com

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de HMG FINANCE (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne la personne qui (ii) vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui (iii) vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement (i) le produit lui-même ou le comportement de HMG FINANCE, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante : HMG FINANCE - A l'attention du Secrétaire Général - 2 rue de la Bourse, 75002 Paris, soit par e-mail à l'adresse suivante : mlacroix@hmgfinance.com, soit nous joindre par téléphone au +33 (0) 1 44 82 70 40. Il est recommandé d'indiquer uniquement le terme « Réclamation » dans l'objet de l'e-mail ou du courrier, afin que son traitement soit effectué le plus efficacement possible.

Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.hmgfinance.com pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>).

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet www.hmgfinance.com.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet www.hmgfinance.com.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Produit et aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le Produit dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du Produit. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des actions du Produit d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

Le Produit est éligible au PEA. Il peut également servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation, notamment les contrats dits « DSK ».

Le Produit se conforme à l'article 8 du Règlement européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Règlement Disclosure »).

Ce document d'information est mis à jour annuellement.